



André CHASSAIGNE
Président du Groupe de la Gauche
Démocrate et Républicaine
Député du Puy-de-Dôme
3, route des Trois Ponts
63300 THIERS

Le 13 novembre 2020

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Economie et des Finances
Teledoc 151
139, rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Objet : situation des entreprises du BTP

Nos références : AC/LC2035

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, les entreprises du bâtiment et des travaux publics paient un lourd tribut pendant cette crise sanitaire, si lourd que je crains qu'un grand nombre d'entre elles soient contraintes de déposer le bilan dans les prochains mois.

En effet, si certaines petites entreprises du bâtiment annoncent des effets moindres ressentis pendant cette deuxième période de confinement, les moyennes entreprises qui répondent aux appels d'offres des collectivités voient leur carnet de commandes réduit à peau de chagrin.

La Fédération nationale des travaux publics a recensé le nombre d'appels d'offres émis par les collectivités. De ce constat, résulte une baisse dramatique.

Certes, il est indéniable que les périodes post électorales sont parfois des périodes de flottement pour la mise en œuvre des chantiers. Toutefois, les baisses constatées ne sont en aucune mesure avec celles constatées auparavant lors de changement d'équipes municipales ou intercommunales. En effet, en prenant la période du premier confinement, comprise entre les semaines 12 et 19, on peut constater une baisse d'appels d'offres de 57 % au niveau national sur un an glissant.

Du côté des communes, cette baisse pour la même période est de 68 % ; pour les EPCI, elle est de 55 % et pour les syndicats intercommunaux de 54 %.

Concernant les conseils départementaux, la baisse est de 41 %.

Pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, la baisse est de 57 %.

Certes, cette situation n'a pas d'effet immédiat car les entreprises sont actuellement en cours de réalisation des appels d'offres émis l'année dernière.

Cependant, cette chute conséquente des appels d'offres va engendrer de grandes difficultés pour les mois à venir. En effet, la commande publique représente plus de 70 % des carnets de commandes des entreprises du bâtiment et des travaux publics. Le risque majeur est dans un premier la mobilisation du chômage partiel suivie de plans de licenciements et dans un deuxième temps, l'arrêt total de certaines entreprises.

Nonobstant le plan de relance gouvernemental, je vous sollicite dans le but d'une recherche de dispositifs financiers, incitant les collectivités à sortir de cette frilosité et relancer l'émission d'appels d'offres.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André CHASSAIGNE